



Commune de Seilhac
BULLETIN D'INFORMATION
Octobre/Novembre/Décembre 2015





> EDITO

NOTRe environnement administratif va bientôt changer.

La région dans un premier temps va prendre une petite "pilule bleue" pour grandir d'un coup, sans les "préliminaires" qui auraient dû consister en une consultation démocratique ! Et pour ce faire, avec bien moins d'élus pour représenter NOTRe département...

Grand Sud-Ouest ou Sud-Ouest Atlantique ou autre, pour nous le nom ne changera rien, nous nous éloignerons un peu plus des pôles de décisions.

Cela sera-t-il mieux ou moins bien ?... surprise ! C'est l'avenir qui nous le dira, pas de débat, pas d'autre choix malheureusement...

NOTRe Agglo va changer aussi, s'agrandir, peut-être dépasser les 50 communes. A 37, il était déjà difficile de s'écouter et de s'entendre (au sens propre comme au figuré...) alors à plus de 50... Les voix des petites communes risquent d'être polluées par des décisions politiciennes, pas vraiment pour le bien des populations rurales que nous sommes.

On nous présente cette évolution comme une avancée, comme si le progrès était nécessairement lié à l'importance des territoires administratifs. Certes les grosses entités tireront leur épingle du jeu, mais les collectivités rurales ne risquent-elles pas d'y perdre leur âme... et surtout leurs finances et son corollaire... leur indépendance !

Dans ce micmac politicien, nos dotations d'Etat baissent, nos compétences disparaissent ou nous échappent, les services à la population deviennent de moins en moins efficaces et l' élu que je suis est désigné de plus en plus... responsable !

Ces quelques lignes pour vous rappeler que je serai toujours là pour défendre les intérêts de notre belle commune.

Marc GERAUDIE
Le Maire



VIE DE LA CITE

△ AU REVOIR BASTIEN... BIENVENUE AGNÈS !

Secrétaire général de la mairie de Seilhac depuis 2009, **Bastien PERY** a quitté la commune fin juin, pour rejoindre son département d'origine, la Haute-Vienne, et évoluer dans une commune plus importante (Rilhac Rancon 4 500 habitants).

Au cours de ces six années passées à Seilhac, et malgré son jeune âge, il a fait preuve non seulement de sympathie, d'écoute, de respect et de rigueur, mais également d'un grand professionnalisme.

Il a réalisé un important travail dans l'organisation des services et la gestion du personnel, entre autres.

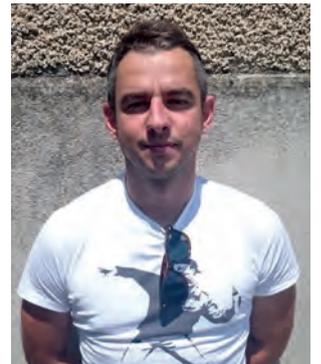
Sa succession est assurée depuis le 15 septembre par **Agnès GENG**.

Cette jeune femme, qui a grandi dans l'Aveyron, occupait un poste d'inspectrice des finances publiques au ministère de l'Economie.

Ses études de droit public et des collectivités territoriales, son désir de quitter une vie urbaine pour rejoindre son mari en Corrèze, son souhait d'évoluer en diversifiant ses compétences au service d'une mairie, l'ont conduite à postuler pour le remplacement de Bastien.

Après quelques jours de passation d'informations, elle vient de prendre possession de son poste avec enthousiasme et motivation.

Nous lui souhaitons réussite, épanouissement et performance dans sa nouvelle mission au sein de notre commune.



Agnès GENG "encadrée" par Marc GERAUDIE,
Michèle COURBIÈRE et Simone CROUZETTE



Commune de Seilhac

> BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2015



BUDGET 2015



“Nous pouvons dire que les contraintes, imposées par la Chambre régionale des comptes (C.R.C.) et la Préfecture, ont été respectées et que notre budget 2015 a été voté au plus juste, en faisant un maximum d'économies.

Nous veillons à ce que les efforts engagés soient respectés et la vigilance maintenue. Sans embûches particulières, nous terminerons l'année dans le respect des engagements pris”.

Georges MAZEAUD

Adjoint en charge de la commission des finances

△ DES EFFORTS À POURSUIVRE, POUR ESPÉRER DES JOURS MEILLEURS...

L'année dernière à cette même époque, nous vous commentions les préconisations de la C.R.C. qui nous demandait :

- des modifications sur le budget 2014, telles que :
 - des économies immédiates dans les dépenses de fonctionnement à caractère général,
 - une diminution des investissements,
 - une hausse de 50 % des différents taux de fiscalité directe locale,
 - un recours à l'emprunt limité.
- des économies à présenter sur le budget 2015.
- des investissements limités en 2015.

Dès la fin de l'été 2014, nous avons voté :

- des économies importantes, à commencer par la diminution de 10 % des indemnités des élus,
- l'augmentation des taux de fiscalité directe locale de 20 %, et non 50 % comme préconisé par la C.R.C.

Fin septembre 2014, nous avons voté un abattement général des bases de 12 %, qui s'applique dès cette année 2015 sur la taxe d'habitation des résidents Seilhacois (voir plus loin).

Nous ne vous retraçons là que les grands titres des mesures prises pour abonder dans le sens des attentes de la C.R.C.

Depuis, nous avons voté le budget 2015 en avril, après l'avoir préalablement présenté à Monsieur le Préfet, qui nous l'a validé. C'est un budget très serré, épuré qui permettra de réaliser des économies pour retrouver des marges financières.

Au cours de l'été 2015, la C.R.C. nous a rendu ses conclusions et nous nous devons ici de vous les livrer, par souci de transparence.

Elle indique que “les mesures de redressement prises par la commune de Seilhac sont suffisantes et que les erreurs constatées, qui devront faire l'objet de rectifications dans la prochaine décision modificative, ne remettent pas en cause le rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Dit qu'il n'y a pas lieu, en conséquence de modifier par arrêté la délibération du budget primitif 2015 de la commune de Seilhac.

Recommande toutefois à la commune de Seilhac une vigilance accrue quant à la mobilisation de ses emprunts, tant au regard du budget principal que des budgets annexes.”

Vous comprenez ici pourquoi, les élus que nous sommes ont eu à cœur de présenter un budget qui respecte les préconisations de la C.R.C.

Les économies votées et mises en œuvre étaient rendues nécessaires au rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Nombre d'économies ont été mises en place et parmi elles, celle qui a fait le plus débat, c'est la diminution de la ligne des subventions versées aux associations que l'on se doit d'expliquer à nouveau. En effet, comme toutes les lignes budgétaires compressibles, celle-ci a été diminuée. Le sens de cette baisse est de ne pas apporter de trésorerie supplémentaire à des associations qui disposent déjà d'une trésorerie suffisante. Il n'est pas dans notre idéologie de pénaliser des associations et par là même des bénévoles, qui animent Seilhac et nous les soutiendrons, comme nous l'avons toujours fait.

Par contre, il est de notre devoir de gestionnaire du dernier communal de veiller à ne pas le dilapider.

Revenons sur la fiscalité pour dire que dans le budget 2015, nous avons voté une nouvelle augmentation de 20 % du taux de la taxe d'habitation, mais sans toucher aux autres taxes contrairement à ce que demandait la C.R.C.

Néanmoins, comme indiqué ci-dessus, le nouvel abattement général des bases va permettre, suivant le montant de la valeur locative de l'habitation des résidents de Seilhac, de ne pas modifier ou très peu, voire même de baisser pour certains, le montant de la taxe d'habitation en 2015.

Comme toutes les collectivités territoriales, nous avons été impactés par la baisse des dotations globales de fonctionnement, imposée par la loi de finance. Cette baisse des recettes de 27 000 € nous oblige à faire des économies supplémentaires.



Commune de Seilhac

> BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2015



CADRE DE VIE



“Comme annoncé dans la Lettre du Maire en début d'année, la commune n'a pas engagé de grands chantiers en 2015. Pour autant, beaucoup de “petits” travaux sont réalisés visant à faciliter et agrémenter la vie au quotidien des seilhacois et seilhacoises et des touristes.”

Jean-Michel LEYRIS

*Adjoint en charge
de l'entretien communal*

△ DU CÔTÉ DU CAMPING...

Le sanitaire neuf a été mis en service en tout début de saison à la grande satisfaction du délégataire et surtout de ses clients. **Le coût total** des travaux s'élève à **252 700 €** et ils sont subventionnés à 55 %. Nous continuerons la mise aux normes, notamment électrique. L'étude réalisée fait apparaître une nécessité de travaux de mise en sécurité obligatoire, pour lesquels un appel d'offres sera lancé prochainement.

sera alimentée par l'eau du puits situé à proximité. Ce déplacement a été réalisé par les employés municipaux avec un grand professionnalisme.



△ UN NOUVEAU GIRATOIRE AU LAC... POUR QUOI FAIRE ?

Avant tout, pour sécuriser la zone. En effet, la circulation étant assez importante dans ce secteur où les voies sont larges, il fallait arriver à faire ralentir les automobilistes. La création de ce giratoire permet de “casser” la vitesse aux abords du site touristique tout en préservant le stationnement, à la plus grande satisfaction des riverains. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SIORAT pour **un coût de 16 900 €** sur le budget de Tulle agglomération. Dans le même temps, le boulevard Jean Vinatier a subi un rajeunissement. De nouveaux candélabres seront installés courant 2016.



△ DÉPLACEMENT DE LA FONTAINE... IL NE MANQUE PLUS QUE L'EAU !

Installée depuis de nombreuses années sur la place de l'Horloge, elle n'était plus en eau depuis 2008. Son fonctionnement étant trop coûteux en eau potable, il a donc été décidé de la déplacer devant la mairie. Elle trône donc là, à la place de l'ancien bac bleu. Elle





Commune de Seilhac

> BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2015



CADRE DE VIE

△ LE WAKE PARK, ÇA GLISSE...

Pour sa mise en service, il devait disposer de réseaux adaptés. C'est chose faite. Les employés communaux ont réalisé une tranchée pour l'eau, une tranchée pour la gaine téléphonique. Dans cette dernière, le syndicat d'électrification a pu poser son réseau pour l'alimentation du site.



△ ...LA GUINGUETTE REMISE EN ÉTAT...

A la suite de l'incendie malveillant qui a frappé cet établissement, propriété de la commune, des travaux de remise en état ont été nécessaires.

Les assurances sont intervenues à hauteur de 100 % du montant de la réfection. Pour une mise en conformité totale, une citerne de gaz propane a été installée par FINAGAZ.



△ ...ET DES SANITAIRES PLACE DE L'HORLOGE "NEW-LOOK"

Les services techniques ont procédé à leur rafraîchissement juste avant la période estivale.



△ L'ACCESSIBILITÉ... OBLIGATOIRE ET CÔUTEUSE !

Notre commune doit se mettre en conformité pour l'accessibilité de tous ses bâtiments et lieux publics. Au départ, nous ne disposons que de 3 ans pour réaliser l'ensemble des travaux pour **un montant de 295 000 €** (H.T.). Vu le montant des travaux et l'état financier de la commune, nous avons obtenu un délai de 3 années supplémentaires pour leur réalisation.

Bien que subventionnés à 60 %, ces travaux obligatoires pour notre collectivité vont être priorités et s'étaler dans le temps.

En 2016 → 30 000 €, en 2017 → 30 000 €,
en 2018 → 35 000 €, en 2019 → 55 000 €,
en 2020 → 55 000 € et enfin en 2021 → 90 000 €.

Ils concernent les 2 stades, l'église, les écoles, la mairie-médiathèque, le bar de l'Elot, la maison des anciens, les sanitaires publiques, l'ALSH Ribambelle, la maison des associations, le dojo du Lac, l'office de tourisme, le camping, La Guinguette, la perception et le gymnase.

RAPPEL Commerçants et artisans, vous êtes aussi concernés par la mise aux normes d'accessibilité !

2 possibilités s'offrent à vous :

■ une demande d'autorisation de travaux valant Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) : celle-ci doit être déposée dans les meilleurs délais en mairie.

ou

■ une demande d'Ad'ap proprement dite : celle-ci doit être envoyée en double exemplaire à la Préfecture, en recommandé avec accusé de réception (le plus rapidement possible également).

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Chambre des métiers ou de la Chambre de commerce et d'industrie.



■ Pensons aussi à la propreté de nos trottoirs qui est l'affaire de tous ! En particulier lors des promenades de nos amis "les bêtes"...



Commune de Seilhac

> BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2015



ENFANCE



“La qualité de notre école est bien un objectif majeur dans notre action municipale, afin que toutes les conditions soient réunies pour les apprentissages et donc l'avenir des enfants.”

Simone CROUZETTE

*Première Adjointe en charge
de l'enfance et de la jeunesse*

△ LA RENTRÉE SCOLAIRE 2015 À SEILHAC : QUELQUES NOUVEAUTÉS...

Après une saison estivale très satisfaisante au sein de l'Accueil de Loisirs (ALSH) où la fréquentation a été particulièrement importante, nos petits écoliers ont repris le chemin de l'école.

■ **A l'école maternelle**, nous avons noté une rentrée sereine, sans beaucoup de chagrins et de pleurs chez les plus petits. Nos trois enseignantes en charge d'une section chacune ont retrouvé leur classe, assistées de la même équipe d'assistantes d'école maternelle.

Une nouveauté importante attendait les élèves de Grande Section où **un TBI flambant neuf** (tableau blanc interactif) a été installé, offrant ainsi à chacun l'accès aux nouvelles technologies.

■ **A l'école élémentaire**, les 28 anciens élèves de CM2 ont pris le chemin du collège voisin, tandis que les 29 nouveaux “petits” CP s'apprêtent à découvrir les plaisirs de nouveaux apprentissages.

Ce sont au total **121 élèves** sur les “bancs” de l'école élémentaire, encadrés cette année encore par une équipe d'enseignants parfaitement stable et motivée, signe d'un fonctionnement scolaire satisfaisant dans son ensemble.

△ RYTHMES SCOLAIRES : DANS UNE SEREINE CONTINUITÉ...

Le déroulement de la semaine avec l'aménagement des rythmes scolaires reste maintenu, offrant pour l'équilibre des enfants à la fois des temps de découverte et des temps libres en dehors des heures de classe.

Ainsi, dès la rentrée, **les ateliers périscolaires ont été reconduits le lundi et le mardi de 13 h 05 à 14 h 05.**

Ils permettent aux enfants, à partir du CP, une sensibilisation à des activités culturelles, musicales, artistiques ou sportives. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'un projet éducatif territorial élaboré par la municipalité, en partenariat avec les services de l'Etat et la Caisse d'allocations familiales.

Il atteste de la qualité de ces activités et du professionnalisme des intervenants, qui sont tous rémunérés pour leurs missions.

Nous tenons à souligner **notre attachement**, dans le cadre du temps scolaire, **à une exigence de qualité ainsi qu'au principe de gratuité de ces ateliers pour les familles.**



△ UN NOUVEAU VISAGE À L'ÉCOLE

Coralie CELERIER est venue compléter le groupe d'agents municipaux intervenant dans ou autour de l'école, c'est-à-dire à la cantine, dans la cour, à l'accueil de loisirs, aux ateliers ou à la médiathèque. Recrutée en qualité d'emploi d'avenir, Coralie va permettre d'assurer un meilleur encadrement au service des enfants.





Commune de Seilhac

> BULLETIN D'INFORMATION

Octobre/Novembre/Décembre 2015



ZOOM SUR...

△ QUAND L'ARS SÈME ELLE-MÊME LE DOUTE... SUR SES PROPRES CONTRÔLES !



En ce joli matin du lundi 6 juillet 2015, rien ne laissait présager la plus belle pantalonnade de cet été... L'ARS (agence régionale de santé) prévenue par des utilisateurs de notre baignade (extérieurs à notre commune) de la présence d'herbes aquatiques sur nos eaux (signe d'eau de bonne qualité...) envoya un ou deux contrôleurs faire un prélèvement dans notre beau lac de Bournazel (méfiant, je ne dis pas Pissevache, au cas où !...).

Pour avoir les résultats de cette expertise, il fallut attendre 48 h, et le mercredi 8 juillet en fin de journée arrivaient à la mairie les "preux chevaliers" de l'ARS (!)... vociférant, soufflant, qui d'un doigt inquisiteur, ordonnaient à votre maire de fermer la baignade, le wake board, la pêche, et que sais-je encore, notre lac était envahi d'*Escherichia coli* (10 687 pour des maxi à 1 800 /100 ml) et de cyanobactéries toxigènes (37 941 pour un maxi autorisé à 20 000 cellules toxigènes)... alerte, catastrophe, la population est en danger !

Fermeture fut faite le lendemain, avec grand renfort de panneaux, d'annonces, de journaux, site internet etc...

Mais l'affaire ne s'arrêta pas là, les 7 et 8 juillet 2015 dans la foulée, les laborantins firent à nouveau des prélèvements, qui également attendirent 48 heures pour révéler leurs résultats, et là... miracle, plus rien, plus la moindre trace de pollution, fût-elle minime ! Bizarre, vous avez dit bizarre ?... Comme c'est bizarre ! Plus encore, la qualité de notre eau de baignade fut déclarée par l'ARS (je cite) : "**Eau conforme de bonne qualité bactériologique**", de quoi faire pâlir tous les pavillons bleus de la région. Et toute la saison a été comme cela avec une eau parfaite et des formules toujours plus élogieuses de la part de nos "amis" de l'ARS...

Et voilà chers seilhacois, comment on dénigre une commune, comment on détruit le travail de toute une équipe, comment une saison touristique est remise en cause, et une économie locale mise à mal.

Marc Géraudie

△ LE MOT DE L'OPPOSITION

L'Association des maires de France (AMF) organisait le samedi 19 septembre 2015 une journée nationale pour manifester contre la baisse des subventions d'Etat, aux villes et communes françaises. Cette manifestation apolitique a été relayée par l'Association des maires de la Corrèze (ADM19), qui proposait aux élus, ce même jour, un rassemblement à Tulle, devant la Préfecture. Même si nous n'avons pas participé à cette mobilisation, pour des raisons diverses, il n'en demeure pas moins que nous étions solidaires de ce mouvement.

En 2013, l'Etat mettait en place la réforme des rythmes scolaires qui impactait fortement le budget des communes. En 2015, ces surcoûts, engendrés pour nos collectivités, interviennent dans un contexte de réduction drastique des dotations de l'Etat. Ce cumul, augmentation des charges d'un côté et baisse jusqu'en 2017 des dotations, va rendre périlleuse la gestion d'un bon nombre de communes. La nôtre n'échappe pas hélas à ce phénomène. Avec l'aggravation en 2013 de la situation financière et malgré la hausse des impôts locaux imposée par la Chambre régionale des comptes, Seilhac sera dans l'obligation de poursuivre les économies de fonctionnement (mais les limites ne sont-elles pas atteintes ?) et de réduire ses investissements au cours des deux années à venir au minimum.

Le nouveau découpage des régions et la réforme territoriale qui concerne l'évolution des intercommunalités nous interrogent sur l'avenir de nos petites communes et le rôle des élus municipaux.

Les élus de la liste Seilhac Avenir



BREVES

△ BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES

■ M'LINE Esthétique -13 rue Henry de Bournazel
(reprise de Sonia Beauté Nature) - Tél : 05 55 27 08 64

■ DTLM SAS - Peinture-Plâtrerie-Isolation
(reprise de l'entreprise PATIENT Serge)
24 Montargis - Tél : 05 55 29 39 65



Commune de Seilhac
 > **BULLETIN D'INFORMATION**
 Octobre/Novembre/Décembre 2015

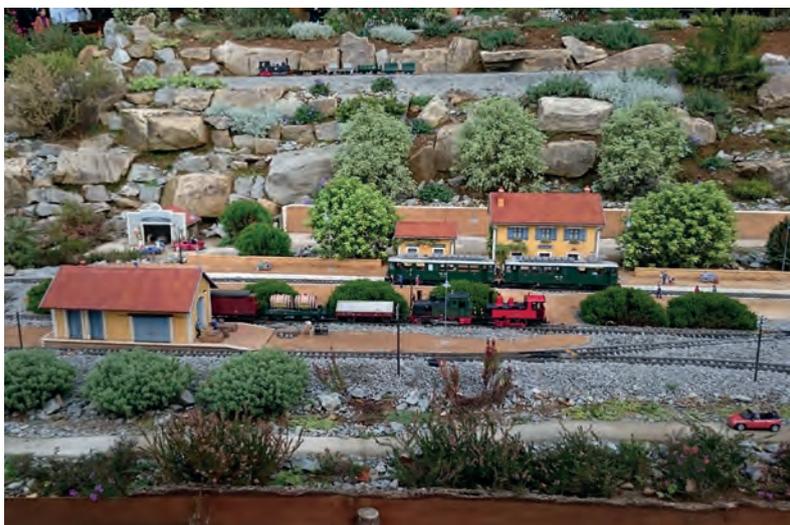


ZOOM SUR...

△ DES TRAINS PASSENT DE NOUVEAU À SEILHAC...

Après sept mois d'intenses travaux, le **parc de trains miniatures "Les petits trains de Seilhac"** a ouvert ses portes au public le 3 octobre 2015.

Laure et Grégoire PORTE ont réalisé, avec leurs enfants, ce jardin qui regroupe plus de 3 500 plantations naines taillées en bonzaï, 100 tonnes de roches et 1 000 mètres de rails.



Plus de 20 trains miniatures sonorisés à l'échelle du 1/25^{ème} circulent dans ce décor, empruntant tunnels, ponts et passages à niveaux.

Tout en flânant dans les allées, vous découvrirez plus de 500 figurines qui animent des saynètes diverses et variées de la vie quotidienne.

Les 50 maquettes de villages, gares, fermes et autres bâtiments ont été réalisées par Grégoire PORTE.

Ce véritable monde imaginaire est implanté sur 3 000 m² de terrain arboré.

Le parc est ouvert du mois d'avril à la fin des vacances de la Toussaint.

>>> Il est situé en plein cœur du village de Seilhac, rue de la Brégrade.



Renseignements, tarifs et horaires d'ouverture :
www.lespetitstrainsdeseilhac.com
 Tél : 06 19 71 80 56

Retrouvez toutes les informations et actualités de Seilhac sur le site de la commune :

www.ville-seilhac.com



> AGENDA

- **Mardi 13 octobre au samedi 14 novembre** : salle des animations, exposition "Femmes d'hier, femmes d'aujourd'hui" dans le cadre de "Bibliothèques en fête".
- **Jeudi 29 octobre** : à 14 h salle des animations, "Femmes de tous les horizons" atelier pour les 8-12 ans. Sur fond de paysage au pastel, les artistes en herbe réaliseront une scène de vie en relief représentant une femme du continent de leur choix. → Inscription obligatoire.
- **Samedi 7 novembre** : à 20 h 30 à l'église, concert de trompes de chasse et cornemuses organisé par la société communale des chasseurs de Seilhac.
- **Dimanche 8 novembre** : à la maison des associations (MAS), "vide ta chambre" organisé par l'association des parents d'élèves (APE).
- **Vendredi 13 novembre** : de 16 h à 19 h 30, don du sang à la MAS.
- **Samedi 14 novembre** : à la MAS, repas organisé par Team Corrèze Aventure 4X4.
- **Vendredi 20 novembre** : à la MAS, soirée jeux organisée par "Tas d'beaux jeux".
- **Vendredi 20 novembre** : à 20h au Club House, soirée "tête de veau" organisée par l'A.S. Seilhac - Section Rugby.
- **Samedi 21 novembre** : à la MAS, concours de belote organisé par le comité des fêtes.
- **Vendredi 27 novembre** : à 19 h à l'église, concert polyphonique organisé par l'association "Lost in tradition".
- **Samedi 28 novembre** : au gymnase, "zumba party" au profit du Téléthon.
- **Samedi 5 décembre** : à la MAS, loto organisé par l'école de rugby Naves-Seilhac-Lagraulière.
- **Dimanche 6 décembre** : à la MAS, thé dansant organisé par la FNACA.
- **Samedi 12 et dimanche 13 décembre** : marché de Noël.
- **Mardi 22 décembre** : à 10 h salle Cerous, projection du film "L'apprenti du Père Noël".

Les coordonnées des personnes à contacter pour de plus amples renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune dans la rubrique "Liste des associations".



Vous souhaitez recevoir le Bulletin Municipal par e-mail, contactez-nous à la mairie (**communication@ville-seilhac.com**) pour nous transmettre votre adresse électronique.

Commune de Seilhac/Bulletin d'information Octobre/Novembre/Décembre 2015.
 Mairie de Seilhac - 4 av Jean Vinatier - 19700 Seilhac - tél 05 55 27 05 26.
 Directeur de la publication : Marc Géraudie.
 Imprimé par Maugein imprimeurs 19000 Tulle.